



Contrôlé deux fois en 1 minute

Par **coach60**, le **25/08/2013 à 14:43**

Bonjour, rnj'ai été contrôlé en excès de vitesse à 79 km/h au lieu des 70 autorisés, puis sur la même route exactement 1 minute plus tard à 82 km/h au lieu de ces mêmes 70 autorisés. Entre ces deux infractions je n'ai vu aucun panneau de vitesse limitée. Je ne conteste pas l'infraction mais je roulais de bonne foi en respectant la limite des 90 km/h. Peux-t-on être verbalisé pour la même infraction à 1 minute d'intervalle ?
[fluo]Merci d'avance[/fluo]
(formule indispensable et obligatoire si on veut des réponses).

Par **Lag0**, le **25/08/2013 à 14:47**

Bonjour, rnAbsolument ! Et même plus de 2 fois... rnPar chez moi, il y a souvent un radar embarqué qui s'installe peu après un radar fixe. Cela permet de prendre les conducteurs qui ralentissent bien pour le radar fixe et qui accélèrent juste après. Mais dans le cas d'un conducteur qui est déjà en excès de vitesse en passant le fixe, il a de grandes chances d'être flashé deux fois.